



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 19 juin 2020
Convocation des conseillers :
le 19 juin 2020



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 26 juin 2020

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Tom Bleyer, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Luc Theisen, Conseiller

Excusés :

Le Conseil Communal;

Objet : 7.1.1. Immeuble A. Lemire, 22 - Ganzdagsschoul Jean Jaurès; devis; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis estimatif d'un montant de 35.000 € concernant le projet « Immeuble A. Lemire, 22 - Ganzdagsschoul Jean Jaurès - Remplacement des stores extérieurs »;

Considérant que le crédit afférent est à inscrire à l'article 4/910/221311/20074 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2020;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi communal, tel que modifiée, et la loi du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19,

Tous les membres du conseil communal étant présents physiquement sauf les conseillers BLEYER Tom (procuration) et WIES Line (procuration),

**approuve
à l'unanimité**

le devis estimatif de 35.000 € concernant le projet « Immeuble A. Lemire, 22 - Ganzdagsschoul Jean Jaurès - Remplacement des stores extérieurs ».

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 02/07/2020
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

